

**Objet : Préfiguration d'une politique de valorisation et de préservation des patrimoines et paysages géologiques**

Le territoire des Baronnie Provençales possède un incontestable patrimoine géologique. Ce patrimoine, à la différence de celui d'autres régions (Digne, Luberon) ne consiste pas en des sites "phares" spectaculaires ou des éléments géologiques rares à forte valeur scientifique (dalles à ammonites, dinosaures...). Seuls le Serre de l'Âne, inscrit au patrimoine de l'UNESCO, et quelques lieux isolés répondent à un tel modèle de site "impressionnant".

En revanche c'est par leur paysage minéral et géologique répartis sur tout le territoire et contribuant puissamment au caractère des lieux, que les Baronnie Provençales sont un territoire original.

La dimension « géologique » du paysage entretient des liens forts avec les autres aspects du paysage et thèmes d'action du projet de PNR : rapports à l'histoire, aux patrimoines bâtis (sites fortifiés), à l'agriculture (terrasses), au tourisme (escalade) notamment. Cette dimension de « paysage géologique » contribue fortement à l'attractivité de la région.

Il paraît ainsi pertinent d'aborder la gestion du patrimoine géologique des Baronnie Provençales de façon transversale, par l'entrée "paysage" plutôt que par l'entrée géologie, sans toutefois négliger les hauts-lieux géologiques existants où l'entrée "patrimoine géologique" est pleinement pertinente.

La Charte du Parc a mis en avant l'importance du patrimoine géologique (mesure I-4-2). Deux orientations majeures ont été repérées :

- Préservation et valorisation d'un certain nombre de sites remarquables
- Mise en place d'une approche globale de la géologie avec approche en termes d'éducation et territoire et à l'environnement (jeunes et adultes), travail sur la géologie et les paysages.

A moyen terme, dans l'optique par exemple d'un projet de labellisation « géoparc », label de l'UNESCO permettant d'obtenir des financements spécifiques de la part des régions, la question se pose de la reconnaissance éventuelle d'une stratégie globale de sensibilisation, de protection, de reconnaissance extérieure sur le thème de la géologie, et de la mise en œuvre d'outils institutionnels et financiers.

Ainsi, afin de préparer un futur cadre de gestion des patrimoines géologiques, il apparaît important d'engager une action globale et pluriannuelle sur le thème des "paysages géologiques" avec plusieurs orientations.

A ce titre, la 1<sup>ère</sup> Vice-présidente propose au titre de l'année 2012 :

**1 – La mise en place d'un comité de pilotage** qui se réunira deux fois par an sur le territoire ou à l'occasion de visites de terrains ou de sites extérieurs commentées. Il proposera des orientations et des actions dans le domaine de la géologie.

Il serait composé de :

- Elus locaux et membres du Comité syndical
- Universitaires spécialistes du domaine ou de certains sites, membres du Conseil scientifique Représentants d'organismes et sites de références dans le domaine du patrimoine géologique (Réserve géologique de Digne-les-Bains).
- Acteurs éducatifs et touristiques

Il pourrait assurer le pilotage de trois types d'actions :

- l'inventaire des sites géologiques, en n'oubliant pas le lien avec leur intérêt paysager et leur intérêt pédagogique;
- les démarches de préservation et de protection de sites
- les actions de valorisation et de sensibilisation à l'échelle globale et de certains sites

## 2 – L'accompagnement de projets de préservation, valorisation et animation de sites géologiques

Le SMBP s'est d'ores et déjà engagé sur ce type d'actions dans le cadre des travaux d'aménagement du site du Serre de l'Ane (Commune de la Charce) et de la valorisation pédagogique de celui-ci.

Reconnaître et faire connaître l'intérêt de certains sites (comme celui de Vergol à Montbrun-les-Bains) auprès des élus, du public et des scientifiques, insérer le thème du paysage géologique de manière prégnante dans la communication et l'offre touristique, dans l'éducation au territoire, participerait à leur reconnaissance scientifique à l'échelle internationale (stratotype de limite entre le Berriasien et le Valanginien (ère secondaire, crétacé)) autant qu'à la reconnaissance du territoire des Baronnies Provençales en général.

Cet accompagnement se réaliserait au cours de l'année 2012 par du temps de travail des agents du SMBP.

## 3 – Le soutien à des actions de valorisation

Le SMBP a organisé en juin 2010 dans le cadre du programme « Visa pour les Baronnies Provençales » une journée de sensibilisation aux patrimoines géologiques autour de balades de découverte de plusieurs sites emblématiques (Saint-Génis, gorges de la Méouge, Serre de l'Ane).

En 2012, Le SMBP pourrait être sollicité dans le cadre de l'édition d'un livre (Christian Montenat – Institut polytechnique Lasalle Beauvais / CNRS, *Des terrains, des paysages et des hommes, Itinéraires de découvertes Baronnies Provençales, Mont Ventoux, Montagne de Lure* – titre provisoire).

## 4 – La présentation d'un plan de financement des actions 2012 au prochain Comité Syndical

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** les propositions de la 1<sup>ère</sup> Vice-présidente

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Pour le Président et par délégation  
La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente  
Christine NIVOU